

n° 17 - novembre 2019

Territoires

Portrait agricole Bassin Rhône-Méditerranée



Un bassin aux multiples facettes

Le bassin Rhône-Méditerranée est constitué par l'ensemble des bassins versants des cours d'eau s'écoulant vers la Méditerranée. Il couvre tout ou partie de 5 régions et de 29 départements et s'étend sur 22 % du territoire métropolitain, soit 130 000 km². En termes hydrographiques, il est structuré autour de plusieurs sous-bassins :

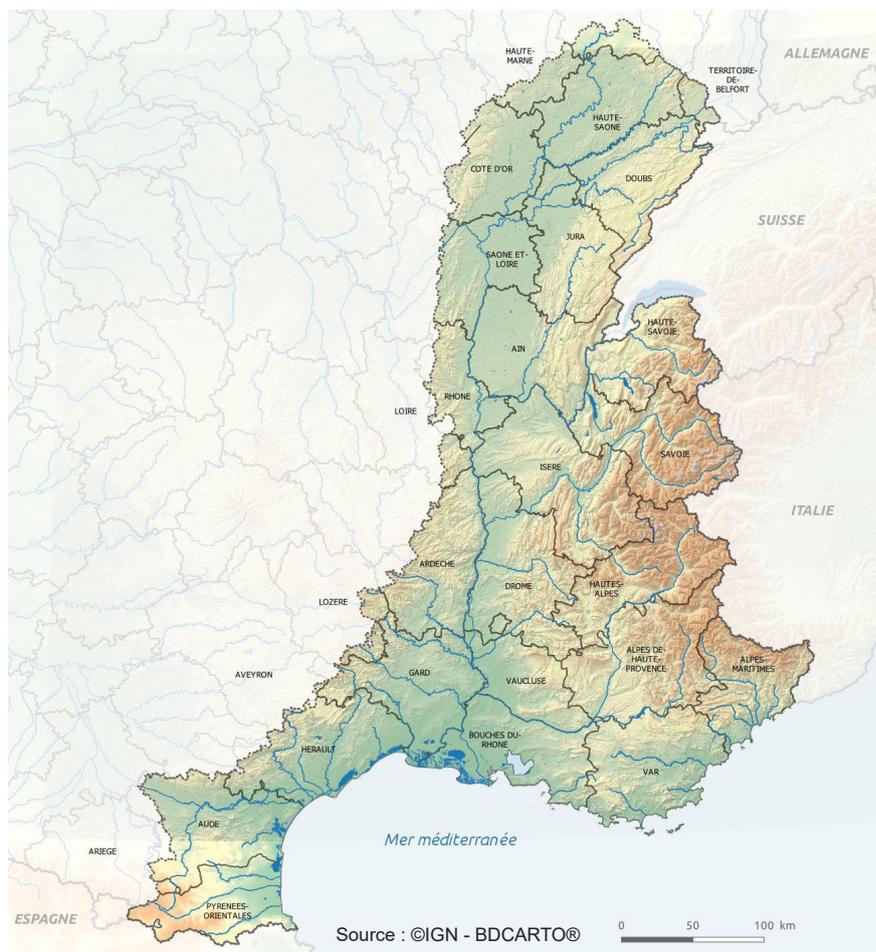
- au **nord**, les bassins de la Saône et du Doubs qui prennent leur source dans les monts des Vosges et du Jura.

- à l'**est**, l'arc alpin où prennent leur source le Rhône, l'Isère, la Drôme et la Durance.

- à l'**ouest**, les bassins de l'Ardèche et du Gard adossés aux Cévennes.

- au **sud**, les zones côtières, baignées de nombreuses rivières nées des contreforts méridionaux des Alpes (Var) et des Pyrénées orientales (Aude). En leur centre, la plaine deltaïque du Rhône couvre une superficie de 1 750 km².

La ressource en eau, abondante, conjuguée à une topographie au profil pentu fait du bassin le **premier producteur hydroélectrique français** avec 2/3 de la production électrique.



Le bassin Rhône-Méditerranée, d'une grande diversité géomorphologique, est sous l'**influence d'une mosaïque de climats**. Au nord, les massifs des Vosges du Jura et la

haute vallée du Rhône sont sous l'influence continentale. Plus au sud, l'influence méditerranéenne domine. Le climat montagnard prévaut sur l'arc alpin et les hauteurs cévenoles.

Des productions agricoles variées, déterminées par le relief

Avec une production brute standard* (PBS) de 7,8 milliards d'€, le **bassin Rhône-Méditerranée assure 15 % de la production agricole en valeur** de la métropole. L'activité agricole dominante est double : en plaine, dans la vallée du Rhône et sur tout le pourtour méditerranéen, l'activité est dominée par la viticulture. Avec plus de 400 000 hectares, **les vignes représentent la moitié de la surface viticole métropolitaine.**

Sur les franges occidentales et orientales - contreforts du Massif central, des Pyrénées et des Alpes - plus de 80 % de la surface agricole est constituée de surfaces fourragères. L'activité dominante est ici l'élevage laitier qui réalise 10 % de la PBS du bassin.

Après les exploitations viticoles, les exploitations de grandes cultures sont les plus nombreuses. Elles sont présentes dans toutes les zones de plaine : au nord, dans la vallée de la Saône et la Bresse, au centre dans le Bas-Dauphiné et au sud dans la vallée de la Durance et le delta du Rhône.

Le bassin concentre **61 % des exploitations arboricoles métropolitaines.** L'arboriculture dégage la troisième PBS et propose une grande variété de produits : châtaignes et noix en Ardèche et Isère,

* Voir page 4

48 %
DU BASSIN
EN ZONE MONTAGNE

30 % DU
TERRITOIRE OCCUPÉ
PAR DES SURFACES
AGRICOLLES

Sources : Zonage ICHN 2015, RA2010

abricots, cerises et pêches dans la vallée du Rhône, agrumes dans l'arrière-pays niçois.

L'agriculture structure le territoire

Bien que le nombre d'exploitations recule depuis plusieurs décennies (près de 30 % des exploitations ont disparu entre 2000 et 2010), l'agriculture reste le seul secteur d'activité présent dans la quasi-totalité des communes du bassin. Elle contribue à une gestion équilibrée des territoires ruraux de plaine et de montagne et au maintien de paysages ouverts.

Dans le bassin, on dénombre, en 2010, 153 600 actifs agricoles permanents, qui fournissent 130 700 équivalents temps plein (ETP). La main-d'œuvre familiale (chefs d'ex-

ploitation et coexploitants, aides familiaux) est en retrait et concentre 65 % du travail total contre 71 % en France métropolitaine. En revanche, **le poids du travail saisonnier est plus élevé.** Il fournit 25 300 ETP soit 16 % de la quantité de travail contre 11 % en France, en lien avec les activités viticole et arboricole sur le bassin.

Des productions sous signes de qualité

Bénéficiant des conditions pédoclimatiques favorables et diversifiées, les productions agricoles du bassin sont valorisées au travers d'un grand nombre de certifications géographiques. En 2019, le bassin compte près de 230 AOP et 70 IGP dont plus de la moitié des appellations viticoles françaises. Ainsi, près de 50 000 exploitations (dont 31 000 viticoles) produisent sous signe de qualité.

De même, le bassin Rhône-Méditerranée est fortement engagé dans l'agriculture biologique. En 2017, 440 000 hectares sont ainsi certifiés en bio ou en conversion, soit 25 % de la surface bio métropolitaine, alors que le bassin compte seulement 13 % de la SAU. De même, on dénombre 15 000 producteurs bio soit 41 % des producteurs bio de métropole contre 21 % de l'ensemble des exploitations.

La **commercialisation en circuits courts** est plus fréquente autour des

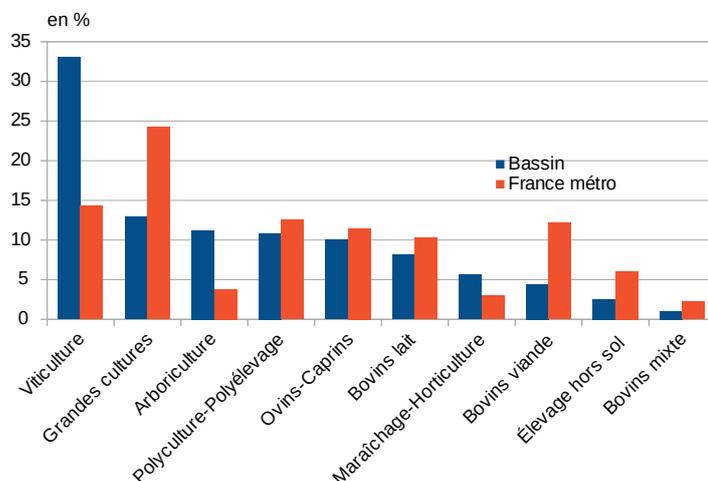
101 200
EXPLOITATIONS



153 600
ACTIFS PERMANENTS
DANS LES EXPLOITATIONS
AGRICOLLES

Source : RA 2010

Répartition des exploitations par orientation technico-économique



Source : RA 2010

axes fluviaux du Rhône, de la Saône et du Doubs et sur l'ensemble de la zone littorale. Elle concerne plus du quart des exploitations et tous les types de production.

Une majorité de petites exploitations

En moyenne, les exploitations du bassin Rhône-Méditerranée affichent la plus petite SAU (36 ha) et une dimension économique de 77 000 € (105 000 € en France métropolitaine). Près de 45 % sont de petite dimension, soit 8 points de plus qu'en moyenne nationale. Les exploitations de plaine dégagent une PBS de 2 800 € à l'hectare en moyenne. Celle-ci dépasse même 5 000 € dans les exploitations du Beaujolais et des crus de Bourgogne ou dans les exploitations fruitières méridionales. A l'inverse, la PBS ne dépasse pas 1 400 € à l'hectare dans les exploitations de montagne.

La taille des exploitations évolue dans un rapport inverse. L'espace agricole est maillé de petites exploitations dans les vallées et sur le littoral. Avec une SAU moyenne de 30 ha, ces zones concentrent deux-tiers des exploitations du bassin mais seulement la moitié de la surface agricole. A l'opposé, la SAU moyenne dépasse 100 ha dans les exploitations des plateaux de Langres et du Jura.

La forme juridique des exploitations est **plus souvent individuelle**. Seules 22 % relèvent d'une forme sociétaire contre 31 % en France métropolitaine en raison notamment d'une moindre présence d'EARL.

Une industrie agroalimentaire présente sur tout le bassin

L'industrie agroalimentaire maille l'ensemble du bassin avec une **forte concentration d'établissements sur le pourtour méditerranéen**. En

CHEPTEL

1 800 000 BOVINS DONT



25 % VACHES LAITIÈRES

1 640 000 OVINS-CAPRINS



448 000 PORCINS

21 MILLIONS DE TÊTES DE VOLAILLES

Sources : RA 2010

PART DU BASSIN DANS LES SURFACES NATIONALES

RIZ : 100 %

PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES : 60 %

FRUITS À NOYAU : 68 %

VIGNE : 51 %



Source : Agence Bio 2017

29 % DE LA SURFACE BIO DE FRANCE MÉTROPOLITAINE



Principales surfaces	Superficie en ha
Prairies	1 932 600
Céréales	8 195 00
Vignes	401 700
Oléagineux	183 700
Fruits à noyau	52 900
Plantes à parfum, aromatiques et médicinales	22 800
Fruits à pépins	22 300
Riz	20 500
Légumes plein champ	16 800
Fruits à coque	15 800

Source : RA 2010

Bassins	Superficie en km ²	Part de la SAU en %	SAU moyenne en ha	UTA* pour 100 ha de SAU
Loire-Bretagne	156 500	56	65	2,3
Rhône-Méditerranée	120 530	30	36	4,3
Adour-Garonne	117 100	43	44	3,3
Seine-Normandie	94 370	61	72	2,1
Rhin-Meuse	31 650	57	65	2,3
Artois-Picardie	19 960	69	70	2,3
Corse	8 750	19	60	2,4

* UTA : Unité de travail annuel

Source : RA 2010

2015, elle emploie, hors artisanat commercial, près de 61 000 salariés dans 5 300 établissements.

L'activité agroalimentaire est répartie en fonction des productions locales. Les trois quarts des établissements de fabrication de fromage sont situés au nord, dans la vallée du Doubs et dans la haute vallée du Rhône, près des lieux de production des AOP de Savoie, de Bresse, du Comté. Les coopératives vinicoles sont majoritairement implantées dans le sud du bassin. En effet, la vinification dans le Languedoc, le Roussillon, le Vaucluse ou la côte varoise est traditionnellement assurée par des caves coopératives plutôt que par les viticulteurs. Les autres secteurs agroalimentaires sont répartis de manière homogène sur le bassin.

L'emploi est en revanche plus concentré dans les vallées et sur la zone littorale. Le secteur est constitué de petits établissements : les

moins de 50 salariés emploient 38 % de la main-d'œuvre contre 24 % au niveau national. A l'opposé, les établissements de 250 salariés ou plus emploient 20 % des salariés contre 34 % en France métropolitaine.

Une forêt étendue et diverse

Couvrant **6,7 millions d'hectares soit 33 % du territoire**, la forêt est le premier mode d'occupation du bassin Rhône-Méditerranée ; le taux de boisement dépasse même 50 % dans sa partie centrale (Drôme-Ardèche, Grésivaudan...). Le bassin est riche d'une grande variété d'essences forestières. Les conifères dominent en altitude. Au nord, les feuillus (hêtraies du Jura, peupleraies de la vallée de la Saône) côtoient les résineux. Au sud, le climat méditerranéen ne laisse place qu'aux maquis et garrigues.

Une large offre de formations agricoles

En 2018, le bassin Rhône-Méditerranée compte 187 établissements d'enseignement agricole du second degré, accueillant 38 000 élèves. La place de l'enseignement privé est prépondérante avec 133 établissements et 23 000 élèves mais il compte un plus grand nombre de petites structures éducatives à rythme approprié (172 élèves par établissement en moyenne).

L'enseignement public accueille quant à lui 15 000 élèves dans ses 54 établissements soit 280 élèves par établissement. Le bassin compte trois établissements de plus de 500 élèves : La Motte-Servolex en Savoie, Poisy en Haute-Savoie et Saint Maximin dans le Var.

Benoît Fontaine

33 % DE SURFACES
BOISÉES

6,7 MILLIONS ha



Source : IGN (campagnes d'inventaires 2011 à 2015)

**ENSEIGNEMENT
AGRICOLE**

187 ÉTABLISSEMENTS

DONT

133 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



38 000 ÉLÈVES

Source : DRAAF/SRFD 1/01/2018

Sauf mention contraire, les données sont issues du recensement agricole 2010.

PBS : Production brute standard

Elle décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeurs définissant un potentiel de production hors de toute aide. La PBS « 2010 » est calculée à partir de coefficients issus de valeurs moyennes sur la période 2008 à 2012.

SAU : Surface agricole utilisée

Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.